

Rivière Nashwaak



Pourquoi cette aire est-elle à l'étude?

Les aires proposées le long de la rivière Nashwaak permettraient d'établir une zone tampon qui protégerait un cours d'eau important pour le saumon de l'Atlantique en assurant la conservation de 600 hectares (ha) dans le comté de Carleton et de 3 000 ha dans celui de York.

La rivière Nashwaak est un affluent du fleuve Wolastoq/Saint-Jean, et sa longueur est de 113 km. Cette aire candidate permettrait de créer un corridor faunique important le long de la rivière, en plus de relier trois zones naturelles protégées existantes.

FAITS EN BREF

- De vieilles forêts couvrent une superficie de 2 800 ha de cette aire. Ces forêts sont principalement peuplées d'épinettes noires, d'épinettes rouges et d'érables à sucre et procurent un habitat à des espèces rares, comme la paruline du Canada, le moucherolle à côtés olive et le lynx du Canada.
- Contribuant au fonctionnement et à la santé de l'écosystème d'eau douce, les plaines inondables, les forêts riveraines et la rivière représentent 1 300 ha de l'aire.
- Destination populaire pour la pêche, le canotage, les activités avec des bouées tractées et les randonnées pédestres.

Veuillez informer notre décision quant à la protection de ces aires et à leur gestion à long terme en consultant notre carte interactive et en participant à notre sondage sur les connaissances locales **ici**.



Aires Candidates à la Conservation

Rivière Nashwaak

